

accompagnés
de programmes
de limitation
des naissances

de l'aide internationale devaient être orientés sur des programmes de développement économique et social au sens large et la baisse de la fécondité suivrait naturellement. Si l'on écoutait les conseils des seconds, et c'est souvent ce qui a été fait, on devrait donner la priorité à des programmes de limitation des naissances sans lesquels le développement ne pourrait pas s'enclencher. Si on regarde en arrière ce qui s'est passé depuis une trentaine d'années, on constate que c'est là où les deux approches ont été menées de front que les résultats ont été les plus probants, là où l'on a su optimiser, en fonction de la culture et des besoins exprimés par la population, au sein de chaque société, l'allocation des ressources aux différents secteurs du développement : éducation, santé, infrastructures administratives et programmes de planification familiale.

L'équilibre à trouver entre ces différentes actions est un diagnostic qui incombe à chaque société. Les enjeux sont de taille. Il y va des priorités à donner par les États du tiers-monde à leur politique de développement et, pour l'aide internationale, des choix à faire pour orienter leur aide. Il y va aussi de l'avenir de tous car le rythme d'accroissement de la population aujourd'hui détermine les responsabilités de demain à l'égard des générations futures.

MIGRATION ET URBANISATION

*Le flux migratoire du
monde rural vers la
capitale s'est ralenti...*

voire inversé

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote : **Bx9126** Ex : **1**

Fonds Documentaire ORSTOM



010009126

*Migration entre milieu
rural et autres villes*

* Philippe Antoine,
Orstom-Ceped

PH 13
Centre International de l'Enfance - Paris

L'URBANISATION EN AFRIQUE*

L'urbanisation rapide est une des caractéristiques majeures des pays du tiers-monde. En 1995, 41 % de la population des pays en développement résidait dans les villes (1) contre seulement 17 % en 1950 mais suivant les continents, la situation varie. En 1995, un peu plus du tiers (35 %) de la population du continent asiatique réside en ville, et c'est à peu près la même chose en Afrique (34 %) mais l'Amérique latine est aussi urbanisée que l'Europe (74 %).

L'histoire des migrations et de l'urbanisation en Afrique au sud du Sahara peut être découpée en trois grandes étapes (Gregory, 1988). Du 17^e au 19^e siècle, la traite des esclaves domine ; entre 1880 et 1945, la pénétration coloniale accroît les besoins de main-d'œuvre (travail forcé) et entraîne l'implantation de quelques villes-comptoirs. À l'époque coloniale également, certaines migrations intra-africaines ont été favorisées afin d'accélérer le développement économique de diverses régions stratégiques. Les populations de l'intérieur ont été encouragées à émigrer vers des pays comme le Sénégal et davantage encore vers la Côte d'Ivoire, le Ghana et plus tard le Nigeria. Depuis 1945, et surtout depuis les indépendances, les migrations spontanées se sont accélérées. De plus, les facteurs politiques et écologiques (lutte de libération nationale, oppression dans certains États, sécheresse, désertification) ont déterminé d'importants mouvements migratoires internes et externes. L'exode rural a longtemps été massif mais, avec la crise que traversent les pays africains depuis le début des années 80, il tend à se ralentir, voire à s'inverser dans certains pays.

Les résultats des enquêtes «migration et urbanisation» coordonnées par le Cerpod (Centre d'Études et de Recherche sur la Population pour le Développement) permettent de faire le point sur la réorientation actuelle de certains flux. Ils montrent que les flux en provenance ou à destination du milieu rural sont devenus, dans la période 1988-92, majoritaires en Afrique de l'Ouest. Dans l'ensemble des flux migratoires entre villes et campagnes, les flux du monde rural vers la capitale se sont fortement ralentis : ils ne comptent respectivement que pour 11 % en Côte d'Ivoire et 33 % au Burkina Faso du total des échanges entre villes et campagnes. En fait, les flux en sens inverse, de la capitale vers le milieu rural, sont assez importants, allant de 14 % en Guinée à 23 % au Burkina Faso. En Côte d'Ivoire, on observe que les migrants ivoiriens sont plus nombreux à quitter Abidjan pour la campagne que l'inverse (Bocquier, Traoré, 1995).

Si l'on considère les échanges sans distinguer leur orientation, les migrations entre le milieu rural et la capitale sont inférieures aux migrations entre le milieu rural et les autres villes en Côte d'Ivoire,

(1) Les données statistiques proviennent de *World Urbanization Prospects. The 1994 revision. United Nations (1995).*

au Mali et surtout au Niger. Le bilan des migrations internes est très contrasté d'un pays à l'autre. Pour en rendre compte, on a isolé, pour les années 1988-1992, le croît migratoire interne moyen annuel de chaque milieu indépendamment des migrations internationales et du mouvement naturel (figure 13). Si les échanges internes se font plutôt au détriment du milieu rural au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal, la balance migratoire du milieu rural est presque nulle en Guinée et au Niger, tandis que le phénomène s'inverse en Côte d'Ivoire où le milieu rural connaît un croît migratoire de 1 %.

À l'exception de Niamey où la croissance migratoire est quasi nulle, les capitales restent plutôt bénéficiaires des flux de populations, surtout Ouagadougou avec un taux de croissance migratoire de 2,6 %. Les capitales ont une croissance migratoire

interne généralement plus rapide que le reste du milieu urbain. Mais, en Mauritanie et au Niger, cette croissance est plus élevée pour les principales villes moyennes que pour la capitale. On notera en revanche qu'au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et en Guinée le milieu urbain hors capitale a un solde migratoire interne fortement négatif.

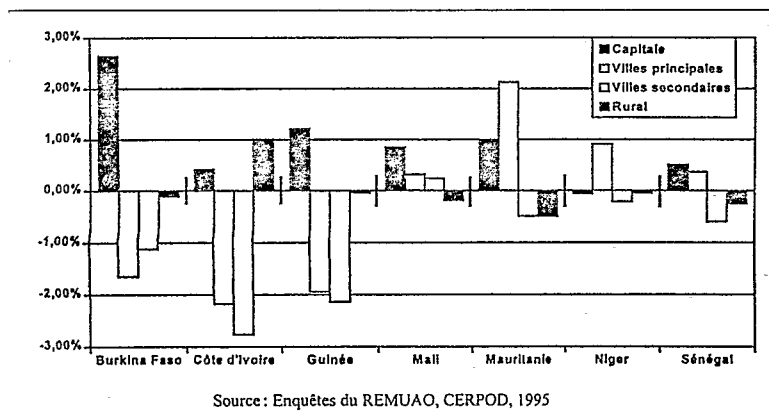


Figure 13 : Croissance migratoire interne selon le milieu.
Source : Enquêtes du Remuao, Cerpod, 1995.

La migration vers la ville induit bien souvent une multi-résidence des conjoints. On multiplie les pôles d'activités ruraux ou urbains et chacune des femmes réside dans l'un de ces pôles. Ce qui apparaît comme une stratégie de diversification des sources de revenus peut être aussi, dans d'autres cas, une diversification des pôles de consommation. La pénurie et la cherté du logement urbain, le coût de la vie conduisent de plus en plus de citadins à dissocier la résidence du chef de ménage et celle de la (ou des) épouse(s) qui réside(nt) ailleurs à la campagne (Locoh, 1989). Cette résidence multipolaire entraîne d'importants flux financiers entre la ville et la campagne : à Abidjan, 8 % des revenus sont transférés en zone rurale, au Ghana une étude plus ancienne de Caldwell relevait que 10 % des revenus gagnés à Accra partaient à la campagne (Mahieu, 1989).

Multi-résidence des conjoints

Migration des femmes

Dans les villes, les migrants croient trouver un cadre de vie plus attrayant. Les infrastructures socio-économiques (santé, école, loisirs), les emplois y sont concentrés et le cadre de vie semble plus agréable. Mais en fait ici aussi l'accès aux ressources dépend des revenus qui se sont considérablement amenuisés avec l'approfondissement de la crise économique et la croissance rapide des populations urbaines. En ville l'insertion pose toute une série de problèmes (accès au logement, au travail...). La majorité des migrants n'a pas les qualifications nécessaires pour prétendre aux postes du secteur moderne mais, en contrepartie, ils sont prêts à tous les travaux, et sont relativement moins touchés par le chômage urbain que les natifs des villes. Cette forte disponibilité de main-d'œuvre contribue à maintenir la rémunération des travaux non qualifiés à un niveau très bas. La filière souvent exploitée est le secteur dit informel. Elle semble être la porte d'entrée privilégiée des migrants qui s'appuient sur différents réseaux relationnels omniprésents dans le contexte de la migration africaine (Antoine et al, 1995 ; Ouedraogo, Piché, 1995).

Les migrations féminines vers les villes tendent à devenir aussi importantes que celles des hommes et dans certains cas, elles sont même plus nombreuses (Findley, 1989). L'accès des migrantes au marché du travail est plus difficile du fait de leur faible niveau de scolarisation. On observe un rééquilibrage progressif du rapport de masculinité dans les villes, et la féminisation relative de la pyramide des âges en ville entraîne une hausse du taux de natalité, même si la fécondité tend à diminuer du fait d'un mariage plus tardif.

Taux de scolarisation

Le taux de scolarisation est beaucoup plus élevé dans les capitales que dans les régions de l'intérieur. Les meilleurs établissements scolaires, l'université, la majorité des fonctionnaires et des travailleurs du secteur moderne sont concentrés dans la capitale, ainsi que les infrastructures sportives et culturelles. Ces villes exercent par conséquent une attraction irrésistible sur la population scolarisée qui espère s'y épanouir plus facilement.

PHÉNOMÈNE D'URBANISATION

Difficultés d'interprétation des données

Il subsiste encore de nombreuses lacunes dans le recueil des données concernant l'urbanisation. La croissance de certaines villes est telle que les limites administratives varient énormément d'une opération démographique à l'autre ; par ailleurs, la cartographie des quartiers spontanés est rarement exhaustive, d'où des risques de sous-évaluation des effectifs de population. La durée écoulée entre la collecte et la publication des résultats est parfois tellement longue que les données publiées ne correspondent plus à la réalité du moment : des quartiers ont été restructurés, d'autres se sont particulièrement développés, etc. Le recensement a plus souvent une valeur historique pour des villes à croissance rapide. L'approche de l'urbanisation bute également sur la définition de la ville. La plupart des pays retiennent une taille minimale en général très basse (5 000, voire 2 000 habitants) ou bien dressent une liste des localités considérées comme urbaines, sans qu'il soit toujours possible de connaître les critères de choix. La plupart de ces critères ont pour inconvénient majeur de considérer comme urbain de gros villages. Le critère de taille est certainement le moins mauvais à condition de s'en tenir à un minimum acceptable (20 000, voire 50 000 habitants). Cette diversité de critères rend difficile toute comparaison internationale.

Insuffisance des indicateurs statiques...

des indicateurs dynamiques

Nécessité d'analyse plus fine

Deux grandes séries d'indicateurs peuvent être utilisées : d'une part, les indicateurs statiques comme le volume de la population urbaine et ses caractéristiques et, d'autre part, les indicateurs dynamiques qui mesurent les changements et notamment la croissance. Les relations entre ces divers indicateurs sont faibles, et l'appréciation du degré d'urbanisation d'un pays reste très subjective, car son évaluation reste fonction de l'indice choisi. Tous ces indicateurs privilégient une approche macro-économique et ne rendent pas compte de la diversité des situations citadines au sein d'une même ville. Des analyses plus fines sont nécessaires au niveau des grandes villes afin de mieux appréhender la diversité du tissu social et de mettre en rapport les équipements avec les populations concernées. Les urbanistes attendent des démographes des données spatialisées à un niveau relativement fin. Ces données sont déjà collectées par les services de statistiques nationaux (îlots de recensement par exemple) mais elles ne sont pas restituées à un niveau aussi fin que le quartier ou l'îlot, ce qui permettrait de mieux mettre en rapport équipements urbains et effectifs de population concernée.

S'il est vrai que l'existence de villes est un phénomène très ancien en Afrique (1), c'est néanmoins la colonisation qui lui a imprimé le caractère qu'elle connaît encore de nos jours. Les grandes villes actuelles ont été fondées dans des sites choisis en fonction de considérations liées aux besoins de la colonisation. Les ports maritimes ont généralement été favorisés (Dakar, Abidjan, Lagos, Luanda, etc.) et la localisation des grands centres urbains reste marquée par cette extraversion. Dès cette époque, les investissements ont été concentrés dans des capitales où résidait l'essentiel des cadres dirigeants de l'administration coloniale. Cependant, ces villes coloniales étaient essentiellement peuplées d'Africains. Ainsi en 1926, Dakar qui pourtant rassemblait alors 38 % de la population non africaine de toute l'Afrique de l'Ouest francophone, ne comptait que 8 % de non Africains. Cette proportion a ensuite culminé à 13 % en 1955 avant de retomber à moins de 2 % en 1976. Comme le fait remarquer Catherine Coquery (1988) : «le choc colonial a constitué un élément décisif de l'urbanisme africain contemporain par la juxtaposition et l'inévitable interpénétration de deux modèles apparemment contradictoires : le (ou plutôt les) modèle(s) autochtone(s) ancien(s), et le modèle spécifique colonial/blanc/métropolitain». Le modèle colonial sous prétexte d'hygiénisme a accentué le caractère ségrégatif de l'habitat et des quartiers des villes africaines et il a imposé sa trame qui persiste aujourd'hui dans la plupart des agglomérations (Massiah, Tribillon, 1988).

Dans le tableau 6, les données présentées sont des estimations, et doivent être interprétées avec beaucoup de prudence. Pour chaque pays apparaissent l'effectif de population urbaine, la pro-

(1) On peut dater des 6^e et 7^e siècles les premières villes du royaume du Ghana (Koumbi), mais certains auteurs pensent que sur le site de l'actuel Djenné (au Mali) se trouvait une ville qui comptait 4 000 habitants vers l'an 200. Tous les grands royaumes africains successifs eurent des centres urbains importants (Bairoch, 1985).

portion d'habitants résidant en milieu urbain (taux d'urbanisation), le taux de croissance annuel de population urbaine, la population de la ville la plus peuplée du pays, et un indicateur mesurant l'importance relative prise par la ville la plus peuplée du pays.

Le Maghreb est bien plus urbanisé que l'Afrique sub-saharienne. En Afrique noire, l'Afrique centrale a le taux d'urbanisation le plus élevé, à l'exception notable du Zaïre où, bien que la ville de Kinshasa dépasse les 4 millions d'habitants (en 1995), la majorité de la population vit en milieu rural (71 %). L'Afrique de l'Ouest côtière, caractérisée par une concentration dans certaines villes portuaires, est aussi assez fortement urbanisée. À l'opposé, le Sahel, la face orientale de l'Afrique et la zone australe (à l'exception de l'Afrique du Sud et de la Zambie) le sont nettement moins. Cependant, partout la croissance de la population urbaine est plus élevée que la croissance naturelle.

Les enquêtes du Réseau migration et urbanisation en Afrique de l'Ouest (Remuao), coordonnées par le Cerpod (Bamako), confirment que les différences d'urbanisation sont importantes entre les pays enclavés et les pays côtiers. Parmi les pays les moins urbanisés du réseau figurent le Mali (25 % de la population réside en ville), le Niger (18 %). Les plus urbanisés sont, à des niveaux d'urbanisation très proches, le Sénégal (41 %), la Mauritanie (41 %) et la Côte d'Ivoire (40 %). La Guinée se situe à un niveau intermédiaire (32 %) (Bocquier, Traoré, 1995).

L'essentiel de la population urbaine africaine réside dans des villes de moins de 500 000 habitants, mais les villes millionnaires attirent une part croissante de la population. En 1995, 36 % de la population urbaine mondiale vit dans des villes de plus de 1 million d'habitants, particulièrement en Amérique du Nord (51 %) et en Amérique latine (38 %). Bien que le phénomène soit plus récent en Afrique, il est déjà très accusé puisque cette proportion est de 32 % en 1995 et atteindra probablement 39 % en 2010. Cette concentration est particulièrement marquée en Afrique du Nord (tableau 7).

Le nombre de villes millionnaires augmente et en 1995, sur l'ensemble du continent, une trentaine d'agglomérations urbaines comptent plus d'un million d'habitants. Les plus peuplées sont Le Caire/Guizah (environ 10 millions d'habitants), Lagos (8 millions), Kinshasa (4 millions), Alexandrie et Alger (environ 3,5 millions chacune) ; puis viennent Casablanca, Tripoli, Abidjan et Le Cap. Selon le Bureau International du Travail (BIT), au-delà d'un million d'habitants, la ville présente de nombreux problèmes de gestion : ainsi la rénovation des égouts du Caire coûtera 2 milliards de dollars (El Kadi, 1987). La ville africaine est dévoreuse d'espace et au fur et à mesure de son extension, les charges des différents équipements urbains deviennent très lourdes du fait de la longueur des réseaux (eau, assainissement, électricité, voies publiques, transports). En Afrique sub-saharienne, le phénomène urbain constitue une préoccupation majeure, même dans le cas des centres urbains moins peuplés, car le rythme de leur croissance démographique est sans rapport avec le développement des capacités de production économique.

Tableau 6

Population urbaine (en millions), indicateurs d'urbanisation, population de la première ville en 1994 (en milliers) et indice de macrocéphalie

Indicateurs	Population urbaine (Millions)	Taux d'urbanisation (%)	Taux de croissance urbaine 1990-95 (%)	Population de la ville principale en 1990 (Milliers)	Indice de primatie (1)
Maghreb					
Algérie	15,0	55	3,8	3 033	3,50
Egypte	27,5	44	2,6	8 633	7,10
Libye	4,4	85	4,3	2 595	2,20
Maroc	12,7	48	3,1	2 815	2,40
Tunisie	6,6	57	2,8	1 741	3,70
Afrique orientale					
Burundi	0,5	7	6,6	234	-
Kenya	7,3	27	6,8	1 519	2,60
Ouganda	2,5	12	5,8	754	12,70
Rwanda	0,5	6	4,2	219	8,10
Sahel Est					
Djibouti	0,5	82	2,7	417	8,50
Erythrée	0,6	17	4,4	359	-
Ethiopie	7,0	13	4,7	1 808	5,40
Somalie	2,3	25	2,5	779	-
Soudan	6,6	24	4,4	1 944	6,50
Océan Indien					
Comores	0,2	30	5,7	24	-
Madagascar	3,8	26	5,8	690	7,50
Ile Maurice	0,5	41	1,2	158	-
Seychelles	0,03	54	2,9	35	-
Afrique australe					
Afrique du Sud	20,5	50	2,9	2 294	2,20
Angola	3,4	32	6,3	1 642	4,60
Botswana	0,4	27	7,0	109	2,10
Lesotho	0,4	22	6,2	170	-
Malawi	1,5	13	6,2	310	5,00
Mozambique	5,0	33	7,4	1 561	-
Namibie	0,5	36	5,9	149	-
Swaziland	0,3	30	6,2	47	-
Tanzanie	6,8	24	6,1	1 436	4,90
Zambie	3,9	43	3,5	979	2,60
Zimbabwe	3,5	31	4,9	854	5,30
Afrique centrale					
Cameroun	5,7	44	4,9	1 001	4,70
Centrafrique	1,3	39	3,4	474	10,80
Congo	1,5	58	4,9	793	2,00
Gabon	0,6	49	4,7	286	4,30
Guinée équatoriale	0,2	41	5,9	30	6,58
Sao Tomé	0,06	46	4,2	50	-
Zaire	12,3	29	3,9	3 455	4,60
Pays du Sahel (CILSS) (2)					
Burkina Faso	2,5	25	11,2	681	4,40
Cap Vert	0,2	53	6,9	62	-
Gambie	0,3	25	6,2	209	7,26
Guinée Bissau	0,2	22	4,4	71	-
Mali	2,8	26	5,7	738	7,27
Mauritanie	1,2	53	5,4	707	6,65
Niger	1,5	17	5,6	447	3,29
Sénégal	3,4	42	3,7	1 613	8,55
Tchad	1,3	21	3,6	613	5,00
Afrique de l'Ouest côtière					
Bénin	1,6	31	4,6	487	-
Côte d'Ivoire	5,9	43	5,0	2 168	6,07
Ghana	6,1	36	4,3	1 405	2,90
Guinée	1,9	29	5,8	1 127	9,69
Libéria	1,3	44	4,6	670	8,52
Sierra Leone	1,6	35	4,8	649	6,85
Togo	1,2	30	4,5	513	10,00
Nigeria	41,7	39	5,2	5 685	5,29

(1) Rapport de l'effectif de la ville la plus peuplée à celui de la seconde ville du pays (les valeurs de l'indice données ici sont dues à F. Moriconi-Ebrard (1993); elles portent sur des dates variables selon le pays mais toujours dans la décennie 1980).

(2) Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel.

Source : pour les 4 premières colonnes du tableau : Nations Unies, World Urbanization Prospects. The 1994 revision, 1995. Pour le Nigeria (dernière ligne du tableau) : Federal Republic of Nigeria, Official Gazette, 1992.

Tableau 7
Répartition en pourcentage de la population urbaine selon la taille des villes et taux d'urbanisation en 1995

Régions	Taille (en millions)				Taux d'urbanisation
	plus de 5	1 à 5	0,5 à 1	Moins de 0,5	
Afrique de l'Est	-	22	13	65	21,7
Afrique centrale	-	36	12	52	33,2
Afrique de l'Ouest	13	14	10	63	36,6
Maghreb	13	30	5	52	45,9
Afrique australe	-	35	11	54	36,6
Afrique	8	24	10	58	34,4
Asie	19	19	9	55	34,6
Amérique latine	20	18	10	52	74,2
Amérique du Nord	16	35	11	38	76,3
Europe	7	20	9	64	73,6
Monde	15	21	9	55	45,2

Indice de primatie

La macrocéphalie constitue une caractéristique majeure de l'urbanisation en Afrique. Elle se traduit par le poids exorbitant d'une ville, généralement la capitale du pays, au détriment des autres centres urbains. Moriconi-Ebrard (1993) a calculé pour la plupart des pays un indice de primatie qui est le rapport de taille entre la première et la deuxième ville du pays. Plus ce rapport est élevé, plus le poids de la première ville est important (cf. tableau 6). Parmi les pays déjà fortement urbanisés, le Sénégal et la Côte d'Ivoire sont fortement macrocéphales. Mais ce n'est pas une règle générale car dans certains pays, il existe plusieurs grandes villes (généralement deux) dont la capitale économique et la capitale politique sont alors en compétition sur le plan démographique. Le phénomène de macrocéphalie s'accroît dans les pays où la primauté d'une ville existait déjà dans les années 60. Au Gabon, par exemple, ce rapport passe de 1,79 à 4,30 entre 1950 et 1990.

Certaines villes comme Maputo, Nairobi ou Conakry ont connu ces dernières années une croissance particulièrement rapide. Avec la crise, de nombreuses agglomérations ont certes vu leur croissance se ralentir, mais la plupart des grandes capitales croissent encore au rythme d'environ 4 %, soit le doublement de leur population en 17 ans. La croissance démographique naturelle (naissances et décès) contribue plus que les migrations. Jusqu'à présent, il a été fort difficile de réorienter les flux migratoires vers les villes secondaires.

Conséquences de l'urbanisation

Concentration d'hommes, la grande ville représente aussi une concentration des moyens de production de biens et de services. Les besoins des citoyens génèrent de multiples emplois de production et de services. Un autre aspect important des conséquences de l'urbanisation rapide réside dans la difficulté d'accès à un logement décent : la politique de logement social a échoué en

Exclusion de l'accès au sol, au logement

Afrique. Non seulement la production de logements est inférieure aux prévisions et ne couvre pas la demande mais leur prix rend ces logements inaccessibles à ceux à qui ils étaient destinés : les logements soi-disant sociaux deviennent la propriété des classes moyennes et aisées. Quelles que soient les politiques suivies, on a l'impression d'aboutir au même résultat dans la plupart des grandes villes africaines. On relève partout une logique d'exclusion de l'accès au sol et au logement du plus grand nombre. Cette inadéquation de la réponse à la question du logement n'est pas sans conséquences démographiques.

Marginalisation de fractions de population

La diversité des situations démographiques découle d'une fragmentation sociale accrue : différences de mortalité entre quartiers, entre catégories sociales, etc. Les indicateurs démographiques laissent percevoir la marginalisation croissante de certaines fractions de populations urbaines : l'exclusion des pauvres se traduit par des différences accrues de mortalité tandis que les difficultés économiques poussent en ville au mariage plus tardif des hommes et des femmes, et font évoluer la composition des ménages.

CRISE URBAINE

L'urbanisation est un phénomène universel et connaît une accélération particulière en Afrique noire mais les déséquilibres qui en résultent constituent de grands obstacles au développement économique et social des pays concernés ; la nécessité de corriger les tendances actuelles est vivement ressentie dans la quasi-totalité des pays de la région. Le monde rural assure mal la survie des populations et la ville tend à ne plus constituer une issue viable. Les effets des programmes d'ajustement structurel ont certainement amplifié les mutations concernant les structures et les comportements démographiques ainsi que l'évolution des structures familiales. L'ampleur de la diminution des revenus urbains et la crise du secteur agricole risquent de rendre inopérantes les régulations sociales réalisées jusqu'à présent par les réseaux sociaux de solidarité.

Les politiques d'ajustement structurel frappent

En Afrique, les politiques d'ajustement frappent de plein fouet les habitants des villes depuis plusieurs années, et rendent plus précaires les stratégies jusqu'ici mises en œuvre. Les classes moyennes sont, à leur tour, touchées par la crise : le salariat concerne de moins en moins de personnes et les salariés assurent de plus en plus difficilement leur rôle de redistributeurs. Les embryons de systèmes sociaux (systèmes de retraites, d'assurances sociales, de logements sociaux, etc.) mis en place dans certains États se désagrègent. Les jeunes, qui restent de plus en plus longtemps dépendant des aînés, trouvent difficilement leur place. Les modes de solidarité, qui constituent encore la soupape de sécurité face à la faillite de certains États, s'essouffent et ne serviront plus longtemps encore d'amortisseur aux conséquences de la crise. Le désengagement de l'État a des effets directs sur les services publics. L'éducation subit fortement les conséquences de la crise, alors qu'elle constitue un des moteurs des transformations sociales. Dans les villes, la pauvreté s'accroît, même si parfois l'intense circulation des biens et des hommes en atténue la

Les modes de solidarité s'essouffent

Les budgets de l'éducation diminuent

La pauvreté augmente

Situation paradoxale des migrants

La ville fourmille d'innovations

rigueur. La situation des migrants est paradoxale. D'une part, ils sont confrontés à des risques de marginalisation et d'exclusion dans les villes, bien que souvent le dynamisme de leurs réseaux sociaux leur permette d'accéder plus rapidement à certaines ressources urbaines concernant l'emploi ou le logement. D'autre part, ils constituent pour leur lieu d'origine une soupape à la crise grâce à leurs envois de fonds, et sont vecteurs de changements sociaux.

Les populations adaptent leurs comportements économiques et sociaux à une crise devenue chronique, les réactions, les initiatives fourmillent. Les groupes sociaux et les institutions de toute nature ont, dans le contexte de la crise et de l'ajustement, des perceptions et des comportements nouveaux. La ville constitue un fantastique terreau pour une remise en cause et une réinterprétation de valeurs héritées et pour l'émergence de valeurs nouvelles. Une culture urbaine se forge peu à peu. La ville favorise des processus d'individualisation propices à une prise de conscience critique vis-à-vis de certaines formes de solidarité, et à l'apparition de nouveaux liens sociaux fondés sur l'adhésion individuelle. Espérons que les dynamiques nouvelles fourniront une issue positive à la crise.

Cette situation économique est commune à la plupart des agglomérations africaines. Trois éléments de réponse sont possibles. Le secteur informel a peut-être moins souffert de la crise, mais on peut s'interroger sur les limites de ses capacités d'absorption et du devenir de ses débouchés quand l'ensemble des revenus urbains diminuent. L'espace de vie des urbains est large et les liens avec la zone d'origine sont toujours maintenus. La multirésidence des familles, la non résidence des épouses en ville, l'envoi des enfants dans les villes de l'intérieur offrent certainement encore des possibilités d'adoucir les conséquences des diminutions des revenus. Les réseaux sociaux de solidarité ont certainement amoindri les effets des compressions d'emplois et de réduction des revenus, mais pendant combien de temps pourront-ils encore jouer ce rôle ?

INITIATION À LA DÉMOGRAPHIE

PRÉFACE	4
TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE ET EXPLOSION DU TIERS-MONDE	Comment en sommes-nous arrivés là ?	7
	Où cela peut-il nous conduire ?	9
	Face à cette forte croissance à venir, que dire, que faire ?	12
	Pas de solution démographique immédiate à la question démographique	15
LES PROGRÈS DE L'ESPÉRANCE DE VIE	Une inégalité persistante	18
	Sur la voie de la transition épidémiologique	19
	L'accroissement de l'écart entre les sexes	20
LA MORTALITÉ DES ENFANTS DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT	Combien ?	22
	Comment ?	24
	Pourquoi ?	26
LES GRANDES TUEUSES	Victoire sur la variole	28
	Succès, mais aussi déboires	29
	• Maladies tuant encore beaucoup	30
	• Maladies ayant régressé, mais persistant	33
	• Recrudescence de certaines maladies	36
	• Les hépatites virales	37
	Maladies à risque élevé de mortalité	42
	Il n'y a pas que les maladies infectieuses	45
	Conclusion	47
MORTALITÉ MATERNELLE	Situation actuelle	49
	Principales causes de mortalité	50
	Comment obtenir une diminution de la mortalité maternelle ?	51
BAISSE DE LA FÉCONDITÉ : 40 ANS DE MUTATIONS RAPIDES	Baisse de la fécondité	54
	La baisse de la fécondité est au bout du chemin	58
	Espacer, contrôler, limiter les naissances	61
	Pour conclure	63

L'URBANISATION EN AFRIQUE

Migration et urbanisation	65
Phénomène d'urbanisation	67
Crise urbaine	72

POUR EN SAVOIR PLUS...

.....	74
-------	----

SAVEZ-VOUS QUE ?

.....	76
-------	----

Ce numéro a été coordonné par Jacques Vallin, Directeur du Ceped (Centre français sur la Population et le Développement - 15, rue de l'École de Médecine, 75270 Paris Cedex 06 - Tél. : 01.44.41.82.30).

Après avoir présenté la situation démographique, différents auteurs ont approfondi certains thèmes-clés. Nous tenons à les remercier très vivement.

PM 13